



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

CHOISIR LA VIE



AGENDA

Samedi 20 avril : assemblée générale de Choisir la Vie

14h00 : accueil / 14h15 : conférence et débat / 15h30 : AG suivie d'une collation
70 boulevard Saint-Germain - Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)
Code 83B5 - Centre Charlier



JE SOUTIENS !

GRÂCE À VOS DONNS, AIDEZ-NOUS À MENER NOS ACTIONS POUR SAUVER DES VIES !



Chacune de nos actions à un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

www.choisirlavie.fr

POURQUOI TANT DE HAINE ?

Presque 50 ans après la promulgation de la loi Veil, nous sommes passés du statut d'exception à un permis de tuer, garanti par la Constitution du pays.

Ce n'est pas une surprise, les étapes de ces derniers mois ont laissé peu de doutes sur l'issue, mais la douleur n'en est pas moins vive pour tous les défenseurs de la Vie.

France, pays à la pointe de la culture de mort, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? Nous avons pris ce 4 mars 2024 un tournant mortifère historique de civilisation, où la protection du plus faible n'est désormais plus assurée, mais pire encore, dont la destruction est garantie par la plus haute norme nationale.

Seul éclair de conscience, les écrans de la chaîne CNews, ont évoqué 73 millions de foetus et embryons humains avortés de par le monde en 2023 ! Un chiffre effrayant... Mais cette insupportable vérité a été aussitôt "interdite" et les injonctions de repentance publique ont suivi. Seule la liberté toute puissante compte. Le reste est quantité négligeable. Sous couvert de Constitution, la liberté d'expression sera toujours plus restreinte. Nos dernières réactions officielles nous ont d'ailleurs valu des commentaires cinglants et parfois violents. Toute analyse, tout fait contradictoire n'est pas tolérable. Il faut s'enfoncer toujours plus avant dans cette voie d'autodestruction de l'âme et de l'avenir de notre humanité. **Mais pourquoi tant d'acharnement ? Pourquoi tant de haine ? Pourquoi cette "soif de victimes" ?**

Cette multitude d'enfants sacrifiés ne fait progresser aucune liberté. Elle ne fait que nous aveugler toujours plus et nous enfermer dans un égoïsme monstrueux. Il tue à petit feu le souffle vital qui anime la société et prépare des lendemains de violence et de désenchantement. Il s'agit désormais pour chacun (et pour les femmes en particulier) de choisir SA vie. Mais il n'est définitivement plus question de LA vie. L'édifice de nos valeurs communes s'est effondré, sapé à la base. L'individualisme total est la seule grille de lecture autorisée. Il peut tout légitimer... Mais il causera aussi notre perte.

Qu'y a-t-il de frappant derrière la posture de ces parlementaires, endimanchés et se congratulant des promesses d'un jour "historique" ? Font-ils honneur à la République ? Non. Ils en rappellent les plus bas instincts, criant victoire et festoyant sur la fosse commune de centaines milliers de vies humaines innocentes. Pour leur plus grande honte et celle de la France, ils ont renoncé pour de bon à emprunter la voie étroite, qui exige de se dépasser pour protéger et accompagner ensemble la mère et l'enfant, en combattant avec courage toute difficulté et la tentation du désespoir. Ils se sont engouffrés, toute conscience éteinte, dans la voie très large d'une liberté totalitaire. En 1978, A. Soljenitsyne avait averti l'occident à l'occasion d'un discours prononcé à Harvard : "Le système occidental va vers son état ultime d'épuisement spirituel : le juridisme sans âme, l'humanisme rationaliste, l'abolition de la vie intérieure. Toutes vos élites ont perdu le sens des valeurs supérieures (...)." Un constat très rude, mais aussi un message d'espérance qu'il nous faut entendre : "Cependant, le gouffre s'ouvrira à la lumière. De petites lucioles dans la nuit vacilleront au loin. Il y aura des hommes qui se lèveront au nom de la Vérité, de la nature et de la Vie."

Ce nouveau revers pour la défense de la Vie humaine, loin de nous abattre, ne fait donc que renforcer notre détermination.



ÉDITO
Cécile Edel
Présidente CLV

© William Vallée

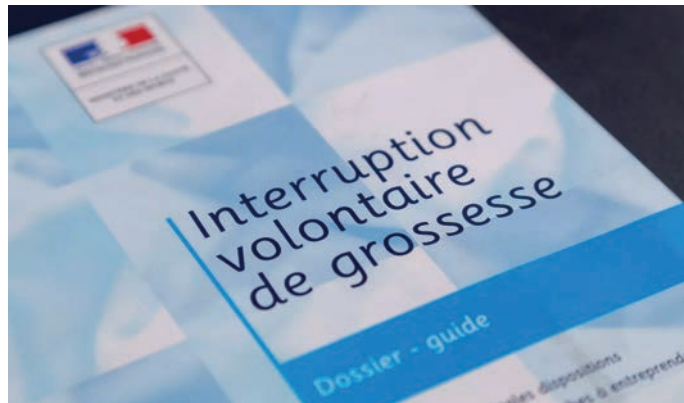
AVORTEMENT CONSTITUTIONNEL

LE JOUR DE HONTE EST ARRIVÉ !

"Il y a des jours qui marquent l'histoire politique et parlementaire de notre pays. Ce jour en fait partie". N'hésitons pas à donner sa vraie résonance à la réaction de Gabriel Attal, au lendemain du vote positif des sénateurs ! Le 4 mars 2024, ratification par le Congrès du droit constitutionnel à l'IVG, est un jour qui marque en effet l'Histoire... Mais pour la honte et non pour la gloire. Un quart des enfants à naître est volontairement supprimé dans notre pays, désormais sous couvert de droit constitutionnel. Mais tout va bien, l'histoire est en marche et la République a bonne conscience.

Emmanuel Macron, dont la volonté affirmée est de "rendre le droit à l'IVG irréversible", estime avoir atteint son objectif. En consacrant le dogme du droit l'IVG dans la sacro-sainte Constitution française, le Président veut le rendre non seulement irréversible, mais définitivement indiscutable.

Les termes consacrés sont ceux de "**Liberté garantie à la femme d'avoir recours à une IVG**". L'association Choisir la Vie souligne avec gravité la plus grave des transgressions éthiques : **la Liberté d'éliminer un être humain garantie par la Constitution**. Malgré la violence d'une telle vérité, il est de notre devoir de l'affirmer, non pour condamner les personnes mais pour dénoncer la dérive mortifère et autodestructrice de nos institutions. L'idéologie dominante nie contre toutes les évidences scientifiques et empiriques que **l'embryon et le fœtus sont déjà des vies humaines**. Le législateur a donc purement et simplement inscrit la liberté de tuer nos semblables les plus fragiles dans la Constitution. Ce droit de vie ou de mort est un terrible "contresens constitutionnel",



révélateur du lâche consentement de nos élites, enfermées dans une logique purement et simplement totalitaire.

Vers un choc des consciences

Si elle n'entraîne pas aujourd'hui de modification dans la pratique concrète de l'avortement en France, la portée de cette inscription doit nous inquiéter à plus d'un titre. Preuve en est que la conscience, grande absente en ce qui concerne la dignité humaine de l'embryon et du fœtus, s'est invitée dans le débat sur la constitutionnalisation du droit à l'avortement par un autre biais : l'inquiétude exprimée par plusieurs médecins, associations et parlementaires que cette liberté garantie d'avoir recours à l'IVG vienne percuter le respect de la clause de conscience des professionnels de santé. Comment ces deux réalités pourront-elles cohabiter si le nombre d'IVG ne cesse d'augmenter (voir encadré ci-contre) ? Est-il déraisonnable de penser qu'un droit constitutionnel (celui qui garantit l'accès à l'IVG), par nature supérieur car "au sommet de la hiérarchie des normes", ne puisse progressivement et ponctuellement faire cas de jurisprudence, poussant les pions des détracteurs de la clause de conscience des médecins. Cette dernière est dénoncée depuis longtemps comme "un frein à l'IVG", notamment par le Planning Familial. La "bonne conscience républicaine" et la conscience individuelle des praticiens ne manqueront pas de s'affronter.

EN CHIFFRES (2022)



Naissances



726 000

=



-7,2 % (2022)

Constat : la natalité française affiche une baisse historique aux deux-tiers de l'année 2023 ⁽¹⁾

Interruptions volontaires de grossesse (IVG)



234 000

=



+ 17 000 (2021)

Constat : le nombre d'IVG est à son plus haut niveau en France depuis 30 ans ⁽²⁾

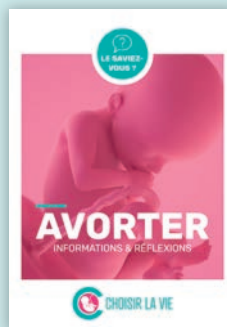
Sources : (1) Insee - (2) AFP septembre 2023

PARUTION

COMMANDEZ ET DIFFUSEZ...

NOTRE LIVRET INFORMATIF SUR L'IVG

Fin 2023, Choisir la Vie a réédité un livret informatif sur l'avortement de 12 pages. Son titre : "**Avorter : informations et réflexions**". Face à l'urgence de la situation, il apparaissait nécessaire d'éditer une seconde version de ce livret, qui aborde les grandes lignes et la réalité de l'avortement (législation, conséquences, témoignages...). Contribuez à la défense de la Vie en vous appropriant et diffusant ce livret.



Vous pouvez le commander gratuitement* :

- Par voie postale :
Choisir la Vie
6 square du Trocadero
75116 Paris
- Par e-mail : info@choisirlavie.fr

* Libre participation aux frais de port



© Michel Pourny

RETOUR SUR

MARCHE POUR LA VIE

LA CONTESTATION NE FAIBLIRA PAS

Face aux deux grandes menaces de la constitutionnalisation de l'IVG et de la loi sur "l'aide active à mourir", plusieurs délégations étrangères, près de 15 000 défenseurs de la Vie et en particulier les jeunes, se sont mobilisés avec force, "au nom de la Vérité, de la nature, de la vie".

De Saint Sulpice à Denfert-Rochereau, une foule enthousiaste et déterminée a battu le pavé parisien, le 20 janvier dernier. Un préambule à la bataille politique qui devait se tenir au Parlement et au Congrès quelques semaines plus tard. Mais aussi un avertissement : tous resteront mobilisés pour contrer le projet de loi sur l'euthanasie active, porté par le Gouvernement.

La volonté est forte et les défenseurs de la Vie sont pragmatiques. À travers le discours des nombreux responsables qui se sont succédé à la tribune, de nombreuses alternatives aux lois mortifères ont été proposées et défendues. Dans leurs échanges avec la foule, la promesse de ne jamais abandonner le combat a été scellée. La relève quant à elle, est assurée ! Comme l'a fait observer le Docteur Geneviève Bourgeois, gériatre et porte-parole de l'événement : "La Marche pour la Vie mobilise de plus en plus de jeunes.



Dr Geneviève Bourgeois

© Michel Pourny

"LA MARCHÉ POUR LA VIE MOBILISE DE PLUS EN PLUS DE JEUNES"

Nous observons deux catégories très présentes lors de nos événements, les sexagénaires engagés depuis longtemps, qui n'ont pas baissé les bras, mais aussi les 18-35 ans (deux tiers de notre cortège). Ce sont des jeunes qui ont soif de formation, avec l'envie de promouvoir le respect de la vie. Il faut maintenant transformer l'essai de ce rendez-vous annuel en un engagement le reste de l'année auprès des associations ou dans la vie politique".

Choisir La Vie, Fondation Jérôme Lejeune, Associations Familiales catholiques, Alliance Vita, Ichthus, Mère de Miséricorde, Écoute IVG, les Veillées pour la Vie, 40 jours pour la Vie, Citizen Go, association "Vas, Vie, Prie", Méthode Billings France... Tous les partenaires de cette marche sont autant d'acteurs que les défenseurs de la vie peuvent rejoindre pour s'engager tout au long de l'année. Sans oublier la Marche pour la Vie elle-même, qui a attiré cette année près de 600 bénévoles. "Nous leur proposons la veille une journée de formation sur les questions éthiques et médicales concernant les sujets défendus", a encore précisé Geneviève Bourgeois dans une interview accordée à l'Homme Nouveau. Les générations qui viennent devront

être toujours mieux "armées intellectuellement". C'est ainsi que la contestation contre toute les formes d'atteinte à la Vie pourra se renforcer. Pour compléter la prophétie d'Alexandre Soljenitsyne sur l'effondrement moral de la civilisation occidentale, citée dans l'éditorial (page 1) : "Il y aura des hommes qui se lèveront au nom de la Vérité, de la nature, de la vie. Ils exerceront leurs enfants à penser différemment, à remettre l'esprit au-dessus de la matière. Ils briseront la spirale du déclin du courage. Ainsi viendra l'éclosion des consciences dressées."



PLACE AUX DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES !

La Marche pour la Vie édition 2024 a été marquée par la participation de délégations étrangères venues du Canada, de Slovaquie, Roumanie, Allemagne, Espagne et de Belgique.

Les représentants de ces délégations ont été reçus en amont de la marche par notre vice-président Paul Ginoux-Defermon (*ci-contre*) et notre déléguée Angelika de Poncharra, pour faire un point sur la pratique de l'avortement au Canada et en Europe.



© William Vallée

L'état des lieux est alarmant au Canada, où le recours à l'euthanasie et à l'aide médicale à mourir est l'un des plus marqué au monde. L'avortement y est autorisé tout au long de la grossesse.

Les pays de la vieille Europe n'affichent pas une santé morale plus éclatante. Les droits de recourir à l'IVG et à l'euthanasie sont en voie de progression constante.

Les pays d'Europe de l'Est représentés (Slovaquie et Roumanie) résistent mieux, à cette heure, aux assauts de la culture de mort et les associations pro-vie agissent avec le soutien affiché des autorités religieuses.



AILLEURS DANS LE MONDE, LES MARCHES POUR LA VIE SE MULTIPLIENT

🇨🇦 CANADA : Une marche annuelle à Ottawa et une première édition à Québec en 2024.

🇩🇪 ALLEMAGNE : Trois marches annuelles à Berlin, Cologne et Munich.

🇦🇹 AUTRICHE : Une marche annuelle à Vienne.

🇵🇹 PORTUGAL : Trois marches annuelles dans les trois plus grandes villes du pays.

🇧🇪 BELGIQUE : Une marche annuelle à Bruxelles.

🇷🇴 ROUMANIE : Marches annuelles pour la Vie dans 1 100 lieux différents après la fête de l'Annonciation.

🇸🇰 SLOVAQUIE : Marche pour la vie à Bratislava organisée par des laïcs, la Commission épiscopale slovaque y organise une grande marche tous les trois ans.

🇪🇺 L'idée d'une Marche européenne à Bruxelles avec les drapeaux de chaque pays fait son chemin.

(Liste non-exhaustive)



Conférence de presse avant la marche

© Michel Pourmy



Une jeunesse mobilisée pour la défense de la vie

© Michel Pourmy



Mobilisation des militants de Choisir la Vie : diffusion de tracts et tenue d'un stand

© William Vallée



Discours de Geneviève Bourgeois, responsable de l'antenne "Nos mains ne tueront pas"

© Michel Pourmy





LA MAISON DE ROSALIE

En mai 2023 à Chalais (sud-Charente), la Maison de Rosalie a ouvert grand ses portes aux femmes enceintes seules, pour leur permettre d'accueillir inconditionnellement leur enfant et de vivre leur vocation à l'amour : aimer et être aimées.

Rencontre avec Marine Cavalier, éducatrice et Directrice de la Maison de Rosalie, engagée depuis 2012 en structure d'accueil de femmes enceintes en difficulté.

Qui habite la Maison de Rosalie ?

MC : À la Maison de Rosalie, nous pouvons accueillir six femmes enceintes, majeures (actuellement elles sont trois), pour les accompagner tout au long de leur grossesse et préparer l'arrivée imprévue d'un bébé, dans un contexte compliqué. Elles sont aussi accueillies durant les premiers mois de vie de leur enfant, selon les besoins et le chemin de chacune. Chaque jeune femme est accueillie telle qu'elle est (culture, religion, milieu social, familial, professionnel). Nous habitons aussi sur place, et partageons une vie quotidienne ensemble.

Quels sont les critères d'accueil ?

MC : Les critères d'accueil sont la détresse et la solitude face à l'arrivée de l'enfant. Ils nous tournent vers des femmes qui désirent accueillir leur enfant malgré les difficultés, mais aussi parfois vers celles qui envisagent de le confier à l'adoption. Il faut préciser que le critère de "solitude" n'est pas principalement une situation matérielle de mal-logement (cela peut arriver aussi). Il ne s'agit pas non plus exclusivement d'"isolement physique". La solitude peut être un état intérieur, même si l'entourage familial reste présent, pour une part. D'autres situations peuvent limiter notre capacité d'accueil : c'est le cas pour les femmes en situation irrégulière et pour celles qui souffrent de troubles psychiatriques non stabilisés.

Quel modèle de vie commune proposez-vous ?

MC : Dans une petite ville de campagne, nous proposons à la Maison de Rosalie un accueil, sous la forme d'une vie partagée avec les éducatrices et les mamans. Les tâches du quotidien

sont réparties. C'est un cadre de vie paisible et familial. Chacune a sa chambre personnelle, qui est son espace privé. C'est une vie exigeante, qui transforme, qui met en mouvement. Cette vie ensemble est aussi un soutien dans les premiers pas de la vie de mère, car il y a beaucoup d'entraide entre les mamans. Des projets communs sont menés, pour faire l'expérience de la complémentarité et réaliser quelque chose de beau, de grand, d'enthousiasmant, en nous appuyant sur les talents de chacune... souvent enfouis et à redécouvrir. Le temps passé à la Maison vise à effectuer le passage d'une situation difficile à une vie choisie, construite, qui a de la saveur. Le but est que le départ se fasse dans les conditions les meilleures : un nouveau chez soi, un travail ou une formation, une meilleure estime de soi, comme femme, comme mère. En donnant la possibilité de garder des liens et de revenir passer des vacances, nous voulons que la Maison puisse être, pour celles qui le désirent, une famille de cœur.

L'approche est aussi professionnelle...

MC : Nous proposons en effet un accompagnement aimant basé sur une solide expérience professionnelle, celle d'une équipe d'éducatrices formées, engagées dans le projet en vivant sur place. Nous cherchons d'ailleurs actuellement à recruter une troisième éducatrice. Chez les femmes que nous accueillons, les blessures sont souvent profondes, et une expérience de l'accompagnement des fragilités est indispensable. L'éducation spécialisée, c'est surtout une éducation spéciale, qui s'adapte en permanence. C'est un accompagnement inventif et souple, qui se déploie dans toutes les dimensions de la vie de la maman (travail, études, lien mère-enfant...), selon ses demandes et nos compétences. La

maison de Rosalie est le lieu d'habitation des femmes accueillies. Comme dans la vie ordinaire, les soins médicaux et psychologiques, la garde des enfants, sont proposés et organisés à l'extérieur. Nous faisons appel, selon les besoins, aux ressources extérieures d'un réseau de professionnels (conseiller juridique, médiateur familial, conseiller conjugal, psychologue, psychiatre, curateur, tuteur de stage, PMI, Mission locale...)

Arrivez-vous à vous faire connaître ?

MC : Avant l'ouverture de la maison, nous avons réalisé une importante campagne de communication, pour faire connaître l'existence de la maison et sa vocation. Près de 9 000 courriers ont été adressés à des acteurs des milieux médicaux et sociaux. Depuis, nous assurons une permanence téléphonique 7j/7 au 07 65 16 63 85, pour répondre aux besoins d'écoute et présenter l'accueil que nous proposons. Nous avons aussi à cœur de nous faire connaître auprès des antennes d'écoute, par des rencontres.

"IL S'AGIT D'AIDER À PASSER D'UNE SITUATION DIFFICILE ET SUBIE À UNE VIE CHOISIE, CONSTRUITE, QUI A DE LA SAVEUR."



ASSOCIATION LA MAISON DE ROSALIE

Permanence 7j/7 : 07 65 16 63 85
 association@maisonderosalie.fr
 Maison d'accueil :
 12 route du Mas 16210 Orival

www.maisonderosalie.fr



SOS FEMMES ENCEINTES

NOTRE ANTENNE D'ÉCOUTE RECRUTE !

Six écoutantes sont formées pour aider les mères en difficulté au nom de Choisir La Vie. Il en faudrait près du double pour assurer une disponibilité en continu et répondre aux exigences d'un tel engagement pour la défense de la Vie.

C'est un signe d'espérance. L'antenne d'écoute de Choisir La Vie a pu dernièrement considérer 13 nouvelles candidatures. Par la suite, deux nouvelles recrues ont suivi la formation ad hoc et restent pour l'heure en réserve, pour des raisons personnelles. Un homme suit actuellement une formation, ce qui porte à deux le nombre d'intervenants masculins, intervenant à la demande pour se tenir à l'écoute des papas.

La répartition géographique des membres de l'antenne d'écoute (qui couvre tout le territoire national) est la suivante : Sud, 3 personnes ; Rhône-Alpes, 2 ; Sud-Ouest, 2 ; Île-de-France, 1. La baisse importante des appels, liée aux questions de référencement des sites pro-vie et les défections consécutives à la période Covid ont infléchi la dynamique de l'antenne d'écoute. Il s'agit de repartir de l'avant et de repartir de manière équilibrée et réaliste une dizaine d'écoutes sur l'ensemble des sept jours de la semaine.

Quel profil ?

L'antenne d'écoute veut cibler des profils animés par le désir de défendre la Vie à travers un véritable engagement. Ce dernier requiert une disponibilité matérielle et psychologique... Mais aussi un maximum de connaissances sur ce sujet, une capacité d'accueil inconditionnel et une clairvoyance sur les faits, qui se départit de tout jugement personnel.

Une formation initiale est assurée par l'antenne, en plus de réunions régulières en visioconférence, pour des échanges de pratiques, des formations... L'antenne d'écoute recrute également une psychologue et une sage-femme, sinon comme écoutantes, du moins comme personnes relais.

ACTION CHOISIR LA VIE

LA "MANIÈRE FORTE"

Pour tenter de sensibiliser les sénateurs en amont du vote sur la constitutionnalisation de l'IVG, Choisir La Vie leur a envoyé une brochure. Une action relevée par plusieurs médias en ligne.

Les sites BFM TV et Actus.Orange s'en sont fait l'écho, évoquant le choix de la "Manière forte"... Et même "Brutale". Choisir La Vie a envoyé à tous les sénateurs la deuxième édition de sa brochure informative de 12 pages sur l'avortement (voir en page 2). Cette action de sensibilisation a été qualifiée de brutale et de sordide, faisant référence aux photos de fœtus avortés qu'elle contient. Tout en insistant sur le fait que ces photos ne résument pas à elle seule le contenu très complet de cette brochure, notre association assume de ne pas taire la réalité très violente de l'avortement. Notre société ne pourra pas faire l'économie de cet effort de vérité. C'est la réalité de l'avortement elle-même qui est violente et non notre action.



PUBLICATION

Le doute ? ... Et le don Précieux témoignage d'une écoutante

Marquée par dix années d'écoute et d'accompagnement des femmes enceintes en difficulté, une ex bénévole de l'antenne d'écoute livre un témoignage écrit très riche, auto édité et préfacé par Thierry de La Villejégu, ex-Directeur général de la Fondation Jérôme Lejeune.

C'est une contribution de poids pour le travail des écoutantes de Choisir la Vie et un témoignage important à l'adresse de notre société. L'auteur décrit dans ce livre la relation qu'elle a tissée avec deux jeunes mamans en difficulté, habitées par la lourde question de l'avortement. Comment l'attention apportée à leur douloureuse situation leur a-t-elle permis de dépasser le doute pour choisir le don ?



"Lorsque vint l'heureuse issue des combats relatés dans cet ouvrage, un objectif m'est apparu clairement : celui de raconter l'histoire de ces deux jeunes femmes. Il s'était passé trop de choses bouleversantes et riches pour que je laisse ce témoignage tomber dans l'oubli. J'avais quelque-chose à prouver : l'avortement n'est pas inéluctable et les femmes en souffrent lorsqu'elles sont forcées d'y recourir. Tels sont les thèmes qui parcourent ce livre. La liberté des femmes n'est pas respectée et l'acte d'avortement est devenu un tabou dans sa réalité traumatisante."

POUR COMMANDER

Prix du livre : 10€

Commande en ligne sur le site internet www.thebookedition.com ou rendez-vous directement sur la page promotionnelle du livre en flashant le QR Code ci-contre.



APPEL À LA MOBILISATION !

LA JOURNÉE NATIONALE POUR LA VIE

Le 26 mai 2024, jour de la fête des mères, est également consacré à l'accueil de la vie.

Cette journée est l'occasion de témoigner de la grandeur de la maternité et de la valeur de la vie humaine dès la conception.

Infos, supports et outils de communication sur :

www.journeepourlavie.fr

